Situation économique et financière de la Tunisie

*L’économie tunisienne présente, sept ans après le déclenchement de la révolution, de nombreuses vulnérabilités qui pèsent sur sa croissance. Fortement marquée par l’impact des attentats de 2015, la croissance tunisienne devrait enregistrer un rebond d’environ 2% en 2017 pour approcher 3% en 2018. Le déficit budgétaire est toujours un point d’attention renforcé, tout comme celui de la balance des transactions courantes qui exerce de fortes pressions sur le dinar. Déficit budgétaire chronique et forte dépréciation du dinar alimentent la forte augmentation de la dette publique qui devrait atteindre 70% du PIB en 2017, contre 40% en 2010. Il devient urgent, dans un contexte social difficile, d’adopter et de rapidement mettre en œuvre les réformes identifiées de longue date, pour relancer la croissance.*

1. **La situation économique continue de se dégrader avec des indicateurs peu soutenables sur le long terme**

***1. Reprise modérée de la croissance en 2017 qui devrait se poursuivre en 2018***

En 2017, la croissance devrait dépasser 2%, grâce à la reprise des secteurs liés à la transformation du phosphate, à celle du tourisme et à une bonne saison agricole. Ce léger rebond fait suite à deux années de croissance molle (autour de 1%), conséquence directe des trois attentats intervenus en 2015 et d’un climat social dégradé qui a fortement affecté les performances des industries extractives. Pour 2018, la Loi de Finances (LF) table sur un taux de croissance de 3%.

Depuis la révolution, l’économie du pays est grevée par un faible niveau d’investissement et un recul de la productivité des facteurs qui altèrent la compétitivité du pays et pèsent sur la croissance potentielle qui serait aujourd’hui ramenée à 2,5%. L’attractivité du pays est aussi affectée par la lourdeur des procédures administratives. L’activité privée souffre également d’un manque d’ouverture : les barrières à l’exercice de nombreuses activités engendrent des phénomènes de rente. Le système financier peine à remplir son rôle de financeur de l’économie. La croissance pâtit également du développement de l’économie parallèle. Depuis 2011, la croissance tunisienne est essentiellement soutenue par la consommation des ménages.

Après avoir ralenti durant trois années consécutives, l’inflation est repartie à la hausse depuis la fin de l’année 2016. Fin novembre 2017, l’inflation s’élevait à 6,3% sur un an, contre 4% à la même période en 2016. La dépréciation du dinar (-20% par rapport à l’euro sur l’année) renforce cette tendance en générant de l’inflation importée. Cela conduit les tunisiens à ressentir une forte augmentation du coût de la vie.

Le taux de chômage stagne depuis 2013 à environ 15% de la population active, avec de fortes disparités (entre régions, sexes, classes d’âge, niveaux d’études), qui se sont accrues avec la crise. Le taux de pauvreté est pourtant en recul, évalué à 15% de la population en 2015, contre plus de 20% en 2010 – mais aussi caractérisé par de fortes disparités, notamment entre les régions de l’intérieur où il avoisine 30% et les zones côtières (5% à Tunis).

***2. Les déficits jumeaux, qui ont fortement augmenté depuis 2011, se stabilisent à des niveaux élevés***

Le déficit de la balance des transactions courantes est une source croissante de préoccupation. Il devrait s’établir à environ 10% du PIB en 2017 contre 5% en 2010 (augmentant encore d’un point par rapport aux trois dernières années). L’excédent de la balance des services (légère reprise du secteur touristique), n’a pas permis de contrebalancer la forte augmentation du déficit commercial – la dépréciation du dinar n’a que peu d’impact sur la sphère réelle, la compétitivité des produits tunisiens à l’exportation continue de s’éroder. En l’absence de substituts locaux, la consommation est gourmande en produits importés.

Ces déséquilibres sont en grande partie à l’origine des tensions persistantes sur le dinar, qui se sont renforcées depuis avril 2017, la parité atteint désormais près de 3 TND pour un EUR. Dans le même temps, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) dispose de de marges de manœuvre réduites : début 2018, les avoirs nets en devises ne représentent plus que 96 jours d’importations, contre 113 à la même période en 2016.

Alors que l’on a observé une certaine stabilisation de la situation budgétaire en 2014 et en 2015 (avec un déficit proche de 5% tout de même), le budget tunisien a fortement dérapé ces deux dernières années. En 2017, le déficit s’est élevé 6,1% du PIB contre 5,4% prévu dans la LF. Pour 2018, la LF est ambitieuse. Elle table sur un déficit à 4,9% du PIB, proposant une réduction du déficit plus importante que les projections réalisées par le Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre de son programme d’aide. La masse salariale de la fonction publique va toutefois continuer à augmenter pour atteindre près de 15% du PIB. Le budget d’investissement est à nouveau utilisé comme la variable d’ajustement. Ce dernier représente aujourd’hui moins de 20% du budget de l’Etat.

Alors que la conclusion de la seconde revue du programme d’aide pluriannuel du FMI est conditionnée à certaines actions prioritaires, le gouvernement tunisien reste fortement dépendant des bailleurs (outre le FMI, Union Européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) pour faire face à ses besoins de financement ; puisque parallèlement les conditions dont bénéficie le pays sur les marchés internationaux se dégradent, en même temps ses notations souveraines.

L’augmentation de la dette publique est d’autant plus préoccupante qu’elle est notamment utilisée pour financer des dépenses de fonctionnement. Elle devrait atteindre 70% du PIB en 2017, contre 40% en 2010 au niveau du gouvernement central. La dette publique tunisienne est encore jugée soutenable par le FMI. Cela tient notamment à des maturités relativement longues, et à un taux d’intérêt moyen bas, la Tunisie s’endettant auprès des bailleurs internationaux à des conditions favorables. Cependant, une large part de cette dette est libellée en devise (environ 70%), ce qui appelle à une vigilance renforcée, compte tenu notamment du rythme auquel se déprécie le dinar.

1. **Le gouvernent d’union nationale remanié en août 2016 doit accélérer sur le plan des réformes**

Le gouvernement d’union nationale de Youssef Chahed a été investi en août 2016 avec une feuille de route claire : accélérer le processus de réforme avec comme objectif le redressement économique et social du pays.. On peut mettre à son crédit l’entrée en vigueur d’une nouvelle législation sur l’investissement. De plus, le gouvernement Chahed a engagé une restructuration de l’administration – plan de départs à la retraite anticipés et plan de départs volontaires. Enfin, il s’est engagé à partir du printemps 2017 dans une lutte contre la corruption.

Youssef Chahed a largement remanié son gouvernement en septembre 2017. Dans son discours à l’Assemblée lors du vote de confiance, il a indiqué un certain nombre d’objectifs : déficit budgétaire à 3% du PIB, endettement à 70%, masse salariale à 12,5% en y adjoignant un retour à une croissance de 5% en 2020 qui découlerait en particulier de la mise en œuvre pleine et entière de la loi sur l’investissement promulguée en 2017 et au développement effectif du partenariat public-privé.

Outre l’assainissement des finances publiques et la diminution de la masse salariale de la fonction publique, les priorités sont nombreuses avec comme ligne de mire l’amélioration du climat des affaire et de l’attractivité du pays : réforme de l’administration et simplification des procédures, amélioration des services logistiques et douaniers, réforme fiscale, restructuration des entreprises publiques, réforme des caisses sociales, réforme du système de financement de l’économie, réforme du système de compensation des produits de base. Le gouvernement doit également poursuivre et intensifier la lutte contre l’économie parallèle et la corruption et poursuivre le chantier de la réforme territoriale et de la décentralisation.

**Caractérisée par l’énergie réelle de la société civile mais également par la pesanteur des institutions et des corporations *de facto* réticentes au changement, l’équation politique implique d’ici les échéances électorales nationales de 2019 des mesures courageuses qui ne peuvent être acceptées que si elles s’accompagnent d’un sentiment d’équité et de justice.**

|  |
| --- |
| Clause de non-responsabilité - Le service économique s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.  |